

Les paysans et artisans référencés par les Paniers Paysans du Giennois produisent des aliments sains, avec des conditions d'élevage et de culture respectant les animaux et l'environnement, dans un contexte social convenable pour toutes les personnes travaillant sur la ferme.

Les consommateurs préfinancent 4 mois de production et acceptent les aléas des saisons.

En s'engageant par contrats, paysans et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires !

Les paysans s'engagent à :

- **Livrer** des produits de saison et de qualité
- **Inform**er les consommateurs sur leurs pratiques culturelles et d'élevage
- **Accueillir** les consommateurs pour une découverte de leur ferme

Les consommateurs s'engagent à :

- **Passer des contrats préfinancés** auprès des paysans, en fonction de leurs besoins (quantités, fréquences...)
- **Accepter les aléas de la production**
- Venir **retirer** leurs paniers
- **Participer aux permanences**

EN PRATIQUE

L'adhésion : pour adhérer à l'association et à sa philosophie, le partenaire doit s'acquitter de la cotisation annuelle de 12€ (octobre à septembre)

Le partenariat : le contrat et son préfinancement, pourquoi ?

Du fait du préfinancement défini par contrat, le paysan organise sa production en toute sécurité, son écoulement est assuré. Il peut, en concertation avec les consommateurs, tenter des cultures de légumes originaux, des variétés anciennes, se lancer dans l'élevage de races locales...

Le partenariat entre paysans et consommateurs devient effectif lors de la signature d'un contrat (imprimés disponibles sur le Site), il est remis (ou adressé) directement auprès du paysan au cours d'une livraison.

Le préfinancement total du contrat est effectué à la signature.

NB : Avant de s'engager, possibilité d'essai pendant un mois

Le panier est une portion de la production, commandée sous forme de contrat et préfinancée auprès d'un paysan : panier de légumes, produits laitiers, pains, viandes...

A la signature d'un contrat, vous déterminez avec le paysan, la quantité de produits et les dates auxquelles vous viendrez en prendre livraison.

Le contenu du panier de légumes : sa composition est déterminée par le maraîcher en fonction de la saison et des cultures, ceci n'est pas une contrainte, vous allez (re)découvrir de nombreux légumes, des idées de recettes vous aideront à les apprécier.

Absences : En cas d'absence imprévue, un tiers peut retirer votre panier (exceptés les contrats de viandes)

NB : un panier non retiré sera repris par le paysan ou partagé entre les bénévoles présents lors de la livraison.

*« La livraison est un lieu d'échanges et de convivialité.
Idées, connaissances, suggestions, recettes, informations,
troc de graines, échanges de pratiques et de techniques qui
font partie intégrante Des PANIERS PAYSANS »*

LES PANIERS PAYSANS DU GIENNOIS

Maison des Associations, 1 Av. Paulin Enfert 45500 GIEN
Courrier : 57, route des Riots 45500 POILLY-LEZ-GIEN

<http://les-paniers-paysans-du-giennois.fr>

Contacts : lespanierspaysansdugiennois@gmail.com